

Reportage au Sénégal

Séjour de rupture

Mais que se passe-t-il donc dans ces séjours de rupture dont on dit beaucoup de choses positives ou négatives sans trop savoir de quoi il retourne vraiment. *Lien Social* s'est rendu sur place, à la rencontre du jeune Axel, 16 ans, pour comprendre comment tout cela fonctionne.

Après quatre années de stabilisation, le cours de la vie d'Axel connu, en quelques semaines, un coup d'arrêt brutal. Exclusion de son lieu de vie, rupture avec son milieu familial, accueil dans un foyer d'urgence, passages à l'acte multiples et divers (mises à pied du collège, fugues, colères, altercations richement dotées de noms d'oiseaux...). Ce n'est pas que l'adolescent adoptait des comportements gravissimes, mais sa quête affective et les difficultés à gérer ses impulsions ne pouvaient que le rendre intolérant aux frustrations et à l'autorité de l'adulte. Un tableau bien connu des services éducatifs de protection de l'enfance.

Très vite, s'imposa l'idée de faire une pause. Il était temps d'arrêter cette dérive avant qu'elle ne devienne incontrôlable. La solution d'un séjour de rupture émergea alors. Sa prépa-

ration ne fut pas simple: trouver l'association idoine, convaincre le conseil général de le financer, régler les problèmes sanitaires et administratifs (vaccins, passeport biométrique...). Ce 21 décembre, Axel prenait enfin l'avion pour le Sénégal. Une semaine après son départ, plusieurs ados très agressifs et décidés à en découdre vinrent le réclamer dans son ancien foyer: il y avait du règlement de compte dans l'air! Il était temps qu'il aille voir un peu ailleurs. Axel avait adhéré au projet. Il était néanmoins méfiant et inquiet: il s'était payé une dernière petite fugue de quelques jours, rien que pour le fun, jusqu'au matin de son départ.

Sénégal côté cour • Plonger au cœur de l'Afrique, c'est entrer dans un univers aux couleurs peu familières à l'Européen. Un aéroport où se massent des jeunes et des moins

jeunes prêts à offrir leurs services pour porter les bagages contre un généreux pourboire; une route parfaitement rectiligne qui s'allonge sur des centaines de kilomètres; des embouteillages mêlant des charrettes à cheval, de vieux cars où s'accrochent des grappes humaines, des voitures rafistolées de toutes parts; la poussière ocre de cette région aux portes du désert du Sahel; des déchets ménagers qu'aucun service de ramassage d'ordure ne récolte jamais; des coupures d'électricité ou d'alimentation en eau plusieurs fois par jour; des chèvres en liberté broutant les quelques arbrisseaux sur le bord de la voie; une activité économique installée le long de la route: ferronnerie, menuiserie, garages, des étals ouverts jusqu'à tard le soir offrant quelques fruits et légumes; de toutes petites échoppes vendant des produits à l'unité et puis une population aux vêtements cha-

LE PLUS DUR, C'EST LES PROBLÈMES DE LANGUE...



toyants qui semble toujours afférée, traversant de façon anarchique une voie aux passages piétons bien rares: bienvenue au Sénégal!

Le contraste est saisissant avec nos contrées et ne peut que déstabiliser celui qui n'en est pas familier. C'est justement sur ce décalage qu'ont voulu jouer Grégoire et Michèle Buron-Millet quand ils décident d'ouvrir un lieu d'accueil à M'Bour, ville de 500 000 habitants située à 80 kilomètres au sud de Dakar. Le centre est conçu comme un véritable village. Aux cinq cases initiales sont venues s'en rajouter bien d'autres. Une dizaine de jeunes Français sont accueillis ici en permanence pour des périodes moyennes de neuf mois. Les entrées et sorties sont permanentes, au gré des places qui se libèrent.

Une trentaine de professionnels, éducateurs spécialisés et moniteurs-éducateurs, formés dans les écoles

socio-éducatives sénégalaises, sans compter les six veilleurs de nuit, assurent l'encadrement. Cette proportion importante d'adultes par rapport aux jeunes accueillis permet d'assurer une forte présence, favorisant une continuité et une contenance particulièrement efficaces. Les adolescents ne viennent pas ici dans le cadre d'un voyage touristique ou culturel. Ils débarquent de France avec leur souffrance, leurs troubles du comportement, leurs très mauvaises habitudes. Ils arrivent avec leur propre problématique à laquelle il faut faire face. Ils sont souvent à la fois victimes d'abandon ou de désinvestissement familial, de maltraitance de toutes sortes et à la fois acteurs de comportements à risque, de délinquance, d'une déscolarisation plus ou moins longue, coutumiers d'un langage ordurier, d'attitudes de défi et rebelle à l'autorité adulte.

C'est toute cette complexité qu'il faut prendre en charge. À Madesahel, ils vont trouver un cadre bienveillant, mais ferme. À la moindre de leurs colères, à la première manifestation verbale insultante, au début d'une crise de violence tournée contre eux ou contre les autres, ils sont très vite entourés, rassurés, canalisés, voire immobilisés par trois ou quatre adultes. Aucune transgression n'est tolérée. Il y a toujours une réponse apportée. Mais les punitions traditionnelles sénégalaises à l'égard des enfants, à base de chicote (fouet), n'ont ici pas de droit de séjour.

Le régime des sanctions • Un panneau, installé à l'entrée du centre, proclame sous quels auspices fonctionne Madesahel: il énumère les premiers articles de la Convention internationale des droits de l'enfant. Quand un jeune ne respecte pas les règles, il va,

selon la gravité de l'acte posé, être sanctionné selon diverses modalités. Première d'entre elles : suspension de son argent de poche. Il ne lui en est, de toute façon, versé qu'une partie, le montant qu'il devrait recevoir selon les modalités habituelles en France, correspondant aux ressources d'un petit agriculteur. Le reste lui sera reversé à son départ sous la forme d'un pécule. Il peut ensuite se voir imposer une marche à travers la savane, épreuve qu'il accomplira aux côtés d'un ou de deux éducateurs. Sanction maximale : un séjour d'une ou de deux semaines dans l'un des quatre villages d'agriculteurs avec qui travaille le centre, toujours accompagné par ses éducateurs. Le jeune qui y est placé participe à la vie quotidienne, y rendant notamment des services aux personnes âgées ou démunies qui y vivent. Ces hameaux sans eau courante, ni électricité, proposent des conditions de vie bien plus dures qu'au centre. Mais la générosité de leurs habitants qui, malgré leur extrême pauvreté, donnent le meilleur de ce qu'ils ont, constitue une puissante leçon d'humanité et d'humilité. Ils accueillent les jeunes Français avec toute l'hospitalité dont ils savent faire preuve. L'adolescent d'abord centré sur sa propre souffrance, s'ouvre progressivement, touché par ces rencontres humaines tant avec les adultes qu'avec les jeunes de son âge. Il ne ressort jamais indemne de cette expérience marquante. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'il demande à y retourner, non pas sous le régime de la sanction, mais rien que pour le plaisir de retrouver ses habitants.

Permettre la rencontre • On l'aura compris, l'atout principal de Madesahel, c'est la rencontre, la rencontre avec des adultes portant sur chaque jeune un regard inconditionnellement positif. L'adolescent est considéré, écouté, accueilli, à partir de ce qu'il montre. Les rapports que les services placeurs adressent à l'association sont étudiés en amont. Mais ils restent en France. L'équipe éducative sénégalaise n'en a pas connais-



Axel et ses deux maîtres de stage.

sance. Elle travaille entièrement sur ce que le jeune veut bien présenter de lui, dans l'ici et le maintenant. Peu importe ce qu'il a fait auparavant. Cela ne viendra pas influencer la disponibilité, la bienveillance, la considération avec lesquelles il est entouré. L'objectif du centre est de stabiliser le comportement du jeune, de structurer chez lui dans le temps de nouveaux réflexes (d'où l'importance d'un séjour qui ne soit pas trop court) et de développer l'image positive qu'il a de lui-même.

Bien sûr, les passages à l'acte sont repris et sanctionnés, non dans une dynamique négative, mais en essayant toujours de voir ce qui peut-être ensuite accompli de positif. Tous les supports du quotidien sont tournés vers cette quête d'une reconstruction identitaire. Les cours de remise à niveau scolaire, les activités sportives, les chantiers humanitaires ou les stages, tout est orienté vers un seul et même but : modifier le comportement, structurer les façons d'agir, corriger les réflexes acquis afin de rendre possible, lors du retour en France, un nouveau départ.

Suivre l'évolution • Cette progression du jeune fait l'objet chaque semaine de deux réunions. L'ensemble de l'équipe éducative se réunit chaque jeudi dans la case à palabre, grande enceinte ronde simplement chapotée d'un toit de paille tressée, pour la placer à l'abri du soleil. Longue réunion qui permet de faire le point sur la vie

du centre, son organisation et surtout de passer en revue la situation de chaque adolescent. Parole est donnée au référent, puis à toutes celles et à tous ceux qui ont côtoyé le jeune pendant la semaine. C'est Fadibou Sy, éducateur du service éducatif du ministère de la Justice sénégalais (équivalent de notre PJJ) qui préside avec intelligence et tact cette rencontre, apportant le recul et la distance nécessaires aux professionnels en prise directe avec les jeunes. Cette rencontre est relayée le lendemain par une autre réunion qui, cette fois, regroupe les dix jeunes et leurs référents respectifs. Cette instance est systématiquement présidée par un adolescent. C'est lui qui va faire respecter l'ordre du jour et distribuer la parole, les adultes devant lui demander l'autorisation de s'exprimer. C'est le lieu où chacun fait le point de sa semaine, ce qu'il a vécu de positif et de négatif, évoquant ses projets pour le week-end et ses demandes particulières à venir. C'est à cette occasion qu'il lui est fait retour des remarques et des encouragements ou reproches formulés la veille par l'équipe éducative.

Et Axel ? Nous avons laissé Axel, en début de cet article, à son départ de l'aéroport. Nous le retrouvons cinq mois après en pleine savane sénégalaise. Il participe à un chantier humanitaire dans le village de Sinthiau Mbadana, épaulant deux maçons qui construisent des logements. Il raconte volontiers son parcours.

Son arrivée à Vivre ensemble Madrasah a suivi le même protocole que pour les autres jeunes. Ses valises ont été ouvertes en présence de deux éducateurs. Echaudée par la découverte après coup d'alcool, de drogue, voire d'armes, qui avaient transité au voyage aller, l'équipe s'est résolue à faire cette fouille systématique. Puis, les autres jeunes se sont chargés de l'accueillir et de l'affranchir des règles de fonctionnement. Axel, qui pour ce séjour sénégalais, s'est vu baptisé d'un second prénom local, Souleymane, n'a pas tardé à piquer ses crises de colère et à proférer ses bordées d'insultes. C'est là son plus mauvais souvenir : « *Ils ont dû s'y mettre à quatre pour me maîtriser.* » Et de parler avec une certaine fierté tant des marches dans la savane (jusqu'à 25 kilomètres parcourus aux côtés de son éducateur), que des deux séjours en village-sanction (il demande à y retourner pour montrer les tâches qu'il y a accomplies et présenter la famille qui l'a logé). Souleymane montre un vrai plaisir à retrouver les adultes de l'équipe éducative : il se précipite vers Paco, Malik, Fatou, Goudjaly, Fatoumata, Adel, qui sont de service ce jour-là, leur tombant dans les bras. Il n'y a pas de doute, il a trouvé ici des personnes qui lui portent de l'estime et pour qui il sent qu'il compte. « *C'est une chance qui est donnée à tout le monde de rencontrer des gens bien à 6 500 kilomètres de chez soi* », conclut-il. S'il attend de revenir en France, il se promet de revenir au Sénégal, plus tard, pour revoir toutes celles et tous ceux qu'il y a connus.

Pourquoi cela fonctionne ? •

Quelles sont les raisons du succès de ce type de lieu de rupture ? On peut émettre, au moins, trois hypothèses. Première piste : le dépaysement, la perte de tous les repères antérieurs pour des jeunes qui, se trouvant insécourus sur un continent inconnu où tout leur est étranger, sont aussitôt pris en charge dans un cadre structurant et particulièrement contenant, mais aussi chaleureux et bienveillant. De fait, ils ne sont pas livrés à eux-mêmes un seul instant, pendant leurs

neuf mois de séjour. Nombre de collègues d'internat confrontés aux soirées non dédoublées où ils font face à une dizaine de jeunes se feront la réflexion qu'avec plus d'une trentaine de personnels pour dix jeunes, c'est incomparablement plus facile. Bien sûr, les différences considérables de salaire (un éducateur français coûte huit fois plus cher qu'un éducateur sénégalais), peuvent expliquer que ce lieu de vie soit en mesure d'offrir un tel encadrement. Mais rappelons que les Centres éducatifs fermés comptent vingt-sept emplois équivalent temps plein pour sept jeunes. Ce qui est dépensé pour la répression pourrait l'être aussi pour la prévention. C'est une question de choix de politique sociale.

Seconde piste : celle du « vivre avec ». L'association propose aux jeunes qui le désirent des suivis psychologiques avec des thérapeutes extérieurs. Pour autant, le travail sur « l'ici et le maintenant » qui n'apporte pas une réponse à même de régler les origines infantiles de leurs souffrances, les aide néanmoins à faire face en portant malgré tout ce lourd bagage. C'est là une autre forme de thérapie, celle de la clinique du quotidien : l'intervention et la guidance au jour le jour menées par des professionnels constitue un atout essentiel.

Enfin, troisième piste : le souci de valorisation. Même si les transgressions font l'objet d'une reprise systématique,

c'est un regard inconditionnellement positif qui est posé sur le jeune. « *On naît toutes et tous princes ou princesses, c'est la vie qui fait de nous des grenouilles ou des crapauds* », dit joliment Michèle Buron-Millet, démontrant ainsi l'importance du rôle de ceux qui cheminent avec le jeune.

Mais un tel travail peut être voué à l'échec si le retour en France devait ne pas être sérieusement préparé pour assurer un relais de qualité. Le séjour de rupture n'est efficace qu'en tant que maillon d'une longue chaîne d'interventions. L'inquiétude se situe bien plus dans l'(in)existence potentielle des structures prêtes à accueillir ensuite ces jeunes : par manque de place, par méfiance, par absence de préparation suffisante de la part des services français... De quoi ruiner en quelques semaines ou quelques mois ce qui a été construit avec tant de patience et de bonne volonté ou au contraire de permettre de transformer l'essai.

Jacques Trémintin

Contact : Grégoire Millet 02 43 40 14 76
gregoire.millet@wanadoo.fr

Crédit photos pour le dossier : Jacques Trémintin

Il est fréquent que les jeunes du séjour de rupture aident à la pouponnière. Cela contribue aussi à les faire changer. Ici, Axel et son bébé préféré.



Entretien avec Michèle Buron-Millet, directrice de Vivre-ensemble - Madesahel

Aider l'enfance en danger, en France et au Sénégal



Michèle Buron-Millet

Comment a commencé l'aventure de Madesahel ?

J'ai commencé, en tant que famille d'accueil spécialisée, par accueillir durant une quinzaine d'années des adultes handicapés qui m'étaient envoyés par l'hôpital spécialisé Barthélemy Durand situé à Etampes, dans l'Essonne. En 1992, j'ai voulu créer un lieu de vie. J'ai profité de l'opportunité d'une grande maison que l'on me proposait à Changé dans la Sarthe. C'est à partir de ce moment, que j'ai pris en charge des mineurs. Dans les années qui ont suivi, je me suis aperçue que l'on butait avec certains gamins sur les mêmes difficultés : ils avaient trop besoin d'alcool, de shit, d'adrénaline pour réussir à se poser et s'investir dans des relations constructives. Ils étaient trop dans la fuite. Non seulement, nous n'arrivions pas à les canaliser, mais ils empêchaient le reste du groupe d'avancer. Il fallait concevoir pour eux une phase de rupture, un moment où ils pourraient poser leurs valises, réussir à changer de comportements. L'idée d'un séjour à l'étranger s'est

imposée à la suite d'un voyage au Sénégal, en septembre 2000. J'ai visité un village de cinq cases disposées autour d'un petit réfectoire. L'endroit était assez isolé, à côté d'un tas de détritus fréquenté par des varans, des serpents rouges et jaunes, des chacals et des hyènes. L'idéal pour créer un cadre suffisamment contenant et inquiétant pour nécessiter une relation de confiance à l'adulte. Dans les premiers temps, nous étions très exigeants quant aux conditions de sécurité, veillant à ce que chaque jeune ne se déplace pas la nuit sans lampe électrique, ni badine pour frapper le sol et dorme sous une moustiquaire. Nous leur demandions de faire attention à ce qu'un scorpion ne se soit pas logé dans un de leurs vêtements, avant de l'enfiler. Ce sont les poules qui se baladent depuis librement dans le centre qui nous ont débarrassés de tous ces animaux indésirables. En janvier 2001, nous avons reçu nos cinq premiers participants. Très vite, nous nous sommes rendu compte qu'il fallait travailler sur la durée pour réussir à obtenir des résultats. D'où la durée des séjours de neuf mois.

Vous ne vous êtes pas contentée d'utiliser les ressources du Sénégal. Vous avez voulu rendre à la population ce qu'elle apportait aux jeunes Français...

À compter de 2001, nous avons eu de plus en plus de jeunes et avons pu mesurer combien leur séjour en Afrique leur était profitable. Je me suis demandé comment rendre ce que ce pays nous apportait. Au Sénégal, la mortalité infantile est très importante : environ 13 %. Mais, la morta-

lité des bébés, que leurs mères, pour de multiples raisons, ne peuvent plus allaiter, peut aller, dans certaines régions, jusqu'à 90 %. Une maman malnutrie elle-même, atteinte de paludisme ou du sida ou bien décédée, c'est un bébé à la charge d'une famille qui n'a, le plus souvent, pas les moyens d'assurer le coût d'une alimentation en lait artificiel. Les nourrissons sont alimentés au mieux avec du lait de chèvre, au pire par des bouillies de mil, nourriture totalement inadaptée à leurs besoins, qui les fait progressivement dépérir. Plutôt que de déposer un dossier auprès des ministères, procédure qui traditionnellement s'enlise dans la bureaucratie et se heurte en outre à la corruption, j'ai décidé d'agir. Début 2002, j'ai accueilli mon premier bébé dans la case où je logeais. En juillet, j'en avais six. En décembre dix-huit. Tout cela sans eau courante, ni électricité (installée seulement en 2003), à la lampe tempête. C'est ainsi que la pouponnière a vu le jour. Notre intervention devait s'arrêter avec le premier anniversaire du bébé : sevré, il devait réintégrer sa famille. Mais nous nous sommes vite aperçus que sa communauté d'origine n'est pas toujours bienveillante à son égard. Parce qu'elle attribue le mauvais œil à l'enfant rendu responsable quand sa mère est décédée. Parce qu'elle le délaisse ou le maltraite. Parce qu'elle ne veut (peut) pas nourrir une bouche supplémentaire... Si, selon les années, dans 70 à 80 % des cas, l'enfant retrouve sa place dans sa famille, la mortalité frappe très vite ceux qui reviennent en étant mal venus. En 2005, nous avons créé



Le centre accueille régulièrement au-delà des capacités prévues.

l'unité familiale destinée à accueillir ces enfants, quand l'enquête sociale établit le rejet de l'enfant. Le centre s'enfle, grandit, accueillant régulièrement au-delà des capacités prévues.

Mais votre capacité d'accueil n'est quand même pas illimitée ?

Non, mais on se débrouille. Comment refuser un bébé affaibli amené après dix ou douze heures de route par une famille démunie qui supplie de le prendre en charge ? Le bébé est confié à une clinique pédiatrique proche pour un examen de santé. Parfois il n'en sort pas : il est trop tard et décède très vite. Mais la plupart du temps, nous pouvons l'accueillir. Depuis 2006, nous avons lancé la construction d'une pouponnière moderne dans un bâtiment de 1400 m², répondant enfin aux normes d'hygiène. Les travaux sont pratiquement terminés. Nous pourrions y faire fonctionner un dispensaire et continuer à assurer une supplémentation alimentaire pour des bébés restant dans leurs familles, comme nous le faisons déjà, à partir d'enquêtes sociales réalisées par les deux assistantes sociales de notre association.

Séjour de rupture, pouponnière, unité familiale... cela fait beaucoup d'actions concomitantes. Comment réussissez-vous à éviter les dérapages ou les dérives ?

Notre action forme un tout. Il est fréquent que les jeunes du séjour de rupture aident à la pouponnière. Cela contribue aussi à les faire changer. Quant aux dérapages toujours possibles, je suis d'une grande vigilance. Je suis très attentive aux conditions

dans lesquelles les enfants sont accueillis, qu'ils soient adolescents français ou bébés sénégalais. Les pratiques éducatives au Sénégal ne sont pas toujours les mêmes qu'en France. Ce que l'on considère comme de la maltraitance dans l'Hexagone est ici culturellement banalisé. Je suis intraitable avec les nourrices qui adoptent des attitudes violentes. Je ne négocie pas : c'est le licenciement immédiat. Pour ce qui est des jeunes du séjour de rupture, je les reçois chaque matin, c'est un rite, pour leur offrir un jus. Ils me racontent ce qu'ils ont fait la veille et ce qu'ils ont prévu de faire. En cas de plainte contre un éducateur, j'attends la troisième remarque consécutive de la part des jeunes pour demander l'identité de l'adulte et intervenir. Mais il y a un vrai travail d'équipe qui se fait, chacun étant soucieux de réguler son collègue. Tous les quinze jours, j'orga-

Des nourrices et des bébés.



nise une médiation à laquelle participe avec moi l'éducateur de service, un membre de l'équipe de direction et le groupe de jeunes : on débat, à cette occasion, des tensions et des conflits qui ont eu lieu. Et puis, notre centre est grand ouvert, en permanence, sur l'extérieur. Nous recevons de nombreux visiteurs. Des personnalités officielles sénégalaises, mais aussi de nombreux stagiaires qui nous viennent d'Europe et d'Amérique (environ une vingtaine chaque mois que nous logeons dans une grande maison en ville). Nous accueillons aussi des associations qui viennent assurer un chantier de construction et même les Marines américains qui nous ont construit un bâtiment. Notre prise en charge comprend la visite de l'éducateur référent de chaque jeune à la moitié du séjour. Rien de ce qui se passe dans le centre ne peut donc être caché. Nous fonctionnons dans la plus grande transparence.

Propos recueillis par J.T.

Le fonctionnement de la pouponnière s'appuie sur des dons privés. « Vivre ensemble Madesahel » peut recevoir des dons déductibles des impôts. Des parrainages sont aussi possibles. Toutes les informations sur le site www.vivre-ensemble-madesahel.org

Un cadre de référence pour les séjours de rupture

Qui dit séjour de rupture ne dit pas financement sans aucun contrôle. Bien au contraire, les associations organisatrices considèrent que leur crédibilité est liée à leur capacité de transparence. Explications.

Les séjours de rupture existent depuis un certain nombre d'années. Ils avaient jusqu'alors proposé, chacun de leur côté, leurs services aux institutions qui pouvaient financer leur prestation : les conseils généraux et, dans une moindre mesure, la protection judiciaire de la jeunesse. Ce qui aurait pu s'avérer une aventure sans lendemain, s'est révélé être une pratique pertinente soutenue par des services éducatifs reconnaissant volontiers son utilité. Ces dispositifs se sont donc, au fil du temps, pérennisés. Pour autant, le constat ne pouvait qu'être récurrent : ils restent fragilisés tant du fait de leur isolement que de leur taille modeste. Le 30 juin 2009 naissait OSER (Organisateurs de séjours éducatifs dits de rupture), association ayant pour ambition de fédérer les structures d'accueil du champ médico-social proposant des séjours de rupture agréés et de les représenter. Les 10 et 11 juin 2010, les membres de l'association se retrouvaient à Brest pour travailler à un cahier des charges commun. L'association ne partait pas de rien. Un document avait déjà été conçu en réponse à la préconisation du rapport ministériel d'avril 2004. Il avait été produit par différents partenaires (dont Lionel Brunet, chargé de mission au conseil général de l'Essonne) regroupés autour de la DGAS. Il s'agissait donc de le réactualiser. Le cahier des charges finalisé s'attache à définir ce qu'est un séjour de rupture, ses bases juridiques, les conditions de son encadrement et les garanties de fonctionnement.

Définition et cadre juridique

Pour définir la raison d'être de ces séjours, le document final commence donc par évoquer la réponse aux besoins manifestés, à un moment donné, par des adolescents d'une rupture ponctuelle avec leur environnement, d'un éloignement temporaire avec leur milieu, d'une ponctuation dans leur parcours. Mais il ne s'enferme volontairement ni dans une durée prédéfinie (de quelques jours à plusieurs mois), ni dans la recommandation d'un degré de difficulté initial (le séjour pouvant intervenir autant après une multiplication d'échecs qu'en première indication de placement, toutes les situations intermédiaires étant admises), pas plus que dans la forme proposée (les projets pouvant être itinérants ou sédentaires, sportifs, à la découverte d'autres cultures, dans une initiation à l'écologie, couplés à des actions de formations locales, associés à des micros projets dits de solidarité et/ou à des actions humanitaires). Acte est ensuite pris de l'absence de texte législatif spécifique, le Code de l'action sociale et des familles s'imposant naturellement, notamment en ce qui concerne les modalités d'évaluation, les droits des usagers ou le projet individualisé. Ce sont les méthodologies traditionnelles du secteur éducatif qui sont appliquées : envoi de bilans intermédiaires, de notes de situation et d'un bilan de fin de prise en charge mesurant l'impact du séjour et traçant les perspectives d'évolution et d'orientation pour le jeune. L'accent est mis sur la co-construction avec le service placeur et la famille tant en amont du séjour que pour sa suite.

De multiples préconisations

Le taux d'encadrement n'est pas négligé : il est conseillé d'atteindre au minimum un encadrant pour trois jeunes accueillis, les personnels devant présenter des garanties de compétence et d'expérience. La présence d'une personne de nationalité française mandatée pour représenter la personne physique ou morale autorisée à organiser le séjour est suggérée. Le recrutement de personnels locaux doit remplir des conditions de qualification et de probité morale. Le cahier des charges ne se contente pas de rappeler les obligations administratives. Il propose aussi la mise en œuvre d'un protocole sanitaire précisant les précautions nécessaires (vaccins, traitements préventifs, visite médicale), ainsi que la surveillance médicale des jeunes pris en charge. Il attire l'attention, en outre, sur la nécessité impérieuse d'un contrat d'assurance permettant la gestion des risques, ainsi que des frais médicaux ou de rapatriement sanitaire et, le cas échéant, l'assistance juridique. Les associations organisant des séjours de rupture recherchent avant tout une officialisation et une reconnaissance de leur action. Elles veulent à la fois rester libres de leurs initiatives, tout en se soumettant au droit commun. La volonté de proposer un cadre tel que défini dans ce cahier des charges en est la preuve. Et d'en appeler aux contrôles réguliers de la part des autorités de tutelle invitées à venir vérifier sur place comment fonctionnent au quotidien ces séjours.

J.T.

Contacts : www.oser.me